



Bulletin d'Informations

Municipales N° 58

Date de parution :
DECEMBRE 2018

En cette fin d'année je vous souhaite un merveilleux Noël, de bonnes fêtes pleines de magie et de fantaisie.
Que le Père Noël soit généreux avec vous ! Qu'il vous amène les plus beaux cadeaux de Noël:
L'amour, l'amitié, la réussite professionnelle et la vie belle!
Joyeux Noël à toutes et tous...
Beaux réveillons à tous!

Yannick Le GOFF



QUARTIERS

INFO

Mairie :

Place A. Bardoux
22200 GRÂCES

Tel : 02 96 40 21 21

Email :
accueil.mairie.de..graces
@wanadoo.fr

Site : <http://www.graces.fr>

Ouverture :

Lundi :

8H30 – 12H15 / 14H00 – 17H15

Mardi, Mercredi,

Jeudi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 17H15

Vendredi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 16H25

Samedi : 9H00 – 12H00

La Mairie est fermée le samedi
matin pendant les vacances
scolaires.



Parce que l'implication des habitants est essentielle à la vitalité d'une commune, parce que ce sont eux qui connaissent le mieux leur quartier, leurs attentes et leurs besoins, les concertations continuent. Suite aux réunions des référents, des problèmes récurrents ont été soulevés. Afin de les résoudre d'autres réunions publiques, sur site, ont été organisées.

Pour la rue Porzou, (photo ci-contre) et le lotissement des Tilleuls c'est le problème de trafic qui a été traité, pour le Brugou braz c'est la numérotation de la rue et pour Parc Nevez, dans le

quartier des Bosquets, une question de circulation.

L'engouement suscité par ces réunions nous conforte dans notre politique de concertation et de dialogue qui sera poursuivie prochainement sur d'autres quartiers.



Si vous avez des problèmes avec la géo localisation de votre domicile nous vous proposons de vous faire connaître afin d'y remédier.

Nous vous rappelons aussi que pour vous identifier, il faut que le numéro de votre maison soit bien visible de la rue.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

"Si vivre c'est agir,
alors s'engager c'est
construire sa vie."

De Patrick Poivre
d'Arvor

- Election le 7 décembre de 16h à 18h puis le 14 décembre à 17h
- mise en place du conseil avec le maire, la référente Mme GIRONDEAU et l'adjoint aux affaires scolaires, Mr LACHIVER et le conseil municipal.
- Présentation à la population lors des vœux du maire
- courant janvier élaboration des projets, des commissions et du budget.



SMITRED Ouest d'Armor



Les ambassadeurs de prévention du SMITRED Ouest d'Armor

Ils sont trois, trois nouveaux agents assermentés et formés par le SMITRED Ouest d'Armor pour sensibiliser et informer les habitants de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat, du SMICTOM du Ménez Bré et de Lannion-Trégor Communauté au tri des déchets.

Chaque jour, ils se rendent sur le terrain pour constater les erreurs de tri dans les bacs d'apports volontaires et individuels ou encore dans les déchèteries mais leur rôle n'est pas de réprimander. Au contraire, ils sont là pour aider et accompagner les habitants dans leur geste de tri. Ils ont une mission de contrôle qualité.

Le tonnage de la collecte sélective augmente et donc les erreurs de tri également. Or, un mauvais tri se traduit par un coût supplémentaire pour l'habitant. En effet, une baisse de la qualité du tri induit des diminutions sur les soutiens financiers et cela a des conséquences sur l'ensemble de la population qui peut être impactée par la TEOM. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

VISITE

La nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Guingamp, Mme Dominique Laurent, a répondu à l'invitation du maire, pour une visite de la commune et de ses infrastructures.

La sous-préfète a également pris connaissance avec attention des projets de la commune: réfection de l'église, nouvelle école primaire et, des problèmes de la commune.



CENTENAIRE du 11 novembre



Plusieurs temps forts ont rythmé le centenaire de l'Armistice de 1918. Le premier fut une conférence consacrée aux Monuments aux Morts lors des journées du Patrimoine, suivi en octobre de l'exposition « la Grande Guerre vue par Anatole Le Braz ».

Lors de la cérémonie du 11 novembre et devant les nombreuses personnes recueillies autour du Monument aux Morts de Grâces, les enfants de l'école associés à la commémoration de l'Armistice, ont lu un texte et chanté la chanson « Le soldat » de Calogero. Ce fut un moment très émouvant.

L'exposition sur les Poilus de Grâces, présentée à la Mairie du 7 au 17 novembre, a été un franc succès grâce aux documents, photos et objets qui nous ont été confiés. De très nombreuses personnes et plusieurs classes sont venues découvrir le parcours des hommes dont les noms sont gravés sur le Monument aux Morts, ainsi que l'exposition « Les régiments des Côtes-d'Armor dans la Grande Guerre » gracieusement prêtée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg). Lors de nos recherches, nous avons découvert 6 soldats Morts pour la France mais dont les noms ne sont mentionnés ni sur notre monument, ni sur aucun autre monument en France. Pour leur rendre hommage, des bougies ont été allumées et déposées au pied du Monument aux Morts par les enfants de l'école lors de la cérémonie du 11 novembre. Nous avons également corrigé plusieurs erreurs qui s'étaient glissées au fil du temps sur des noms ou des prénoms de la liste de l'appel aux Morts pour la France.

Et nous avons enfin résolu l'énigme du soldat LE ROUX E. soldat inscrit sur notre monument mais sur lequel nous n'avions aucune information. Nous avons alors fait un appel à la population et cet appel a été entendu ! Grâce à l'aide d'une généalogiste de l'UTL de Guingamp, nous avons enfin pu découvrir que notre soldat se prénommaient Emmanuel et non pas Ernest comme cela avait été mentionné sur la liste des Morts pour la France de la commune. Emmanuel Le Roux, fils de Yves, cultivateur natif de Grâces et de Jeannie RADENEN de Plouisy est né le 24 décembre 1882 à Kernilien en Plouisy. Ses parents vinrent habiter à St Jean en Grâces où Jeannie tiendra une auberge. 4 autres enfants naîtront à St Jean : Hyppolite en 1884, Ollivier en 1886, Joseph en 1888, et Yvonne en 1891.

Emmanuel exerça la profession de commis des P.T.T. Il épousa en 1905 Anne-Marie Le Fils native de St-Servan-sur-Mer. Ils résidaient au 69, rue de la Trinité à Guingamp. Le couple n'eut pas d'enfant.

Lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, Emmanuel Le Roux fut incorporé au 8ème Régiment du Génie. Caporal à la section T.S.F., il fut tué à l'ennemi le 25 juin 1917 à Hurlubise dans la commune de Bouconville-Vauclair, situé sur le Chemin des Dames à 3 km de Craonne (AISNE).

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont bien voulu nous confier leurs photos, documents, objets, les élèves de l'école primaire et leurs instituteurs et institutrices, l'Onacvg et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ces différentes manifestations.



Nos doyens lors du repas du club des anciens à EMC



Un peu de FISCALITÉ

TAXE HABITATION DEPUIS 1980 A GRACES								TAXE FONCIER BATI DEPUIS 1980 A GRACES							
	base fictive	TAUX							base fictive	TAUX					
ANNEE	VA-LEUR LOC,	GRA-CES	INTER COM	22	RE-GION	TAXE EQUIP T	GEMA-PI	ANNEE	VA-LEUR LOC,	GRA-CES	INTER COM	22	REGION	TAXE EQUIPT	GEMA-PI
1980	960	7,72%		5,46%	0,327%			1980	480	8,57%		6,56%			
1986	1750	9,03%		5,91%	0,64%			1986	850	10,31%		6,86%	0,74%		
1990	1980	9,47%		6,20%	1,54%			1992	1030	10,21%	3,54%	7,32%	1,82%		
1993	2100	10,28%	2,54%	6,59%	1,86%			2001	1180	11,82%	5,63%	9,79%	2,35%		
1998	2300	11,68%	3,43%	8,25%	2,03%			2002	1200	16,88%	1,69%	10,08%	2,47%		
2002	2390	16,68%	1,17%	8,67%				2011	1400	17,88%	1,69%	18,68%		0,197%	
2011	2790	16,68%	13,74%			0,156%		2012	1420	18,88%	1,69%	19,15%		0,188%	
2014	2920	16,68%	13,74%			0,161%		2014	1460	18,88%	1,69%	19,53%		0,178%	
2017	2990	16,68%	13,74%			0,158%		2017	1500	18,88%	1,64%	19,53%		0,173%	
2018	3020	16,68%	13,67%			0,156%	0,181%	2018	1510	18,88%	1,59%	19,53%		0,173%	0,146%

Vous vous posez certainement des questions sur l'évolution de la taxe d'habitation et la taxe foncier bâti sur votre commune.

Vous trouverez ci-après l'évolution de ces deux taxes depuis 1980.

La taxe d'habitation est calculée à partir de la valeur locative brute déterminée par les services fiscaux d'après la déclaration d'achèvement des travaux de l'habitation (c'est le mode calcul depuis 1970).

Les abattements peuvent être obligatoires ou facultatifs. La commune fixe un taux, les autres entités également.

En 1980 le taux de GRÂCES était de 7.72% et depuis 2002 de 16.68%. Depuis 1980 la valeur locative brute a été multipliée par 3,10.

Depuis 2002 le taux est resté le même à GRÂCES.

Une taxe intercommunale est instaurée en 1993 qui passe de 2.54% à 13.67%, dans le même temps le département en 2002 et la région en 1998 ne perçoivent plus rien.

Enfin en 2011 une taxe d'équipement est instaurée, suivie en 2018 par la taxe GEMAPI.

Il existe des plafonnements en fonction des revenus, et vient s'ajouter la contribution à l'audiovisuel public.

La taxe foncière est calculée à partir de la valeur locative brute divisée par deux. Des exonérations et dégrèvement peuvent être accordés en fonction des revenus et de l'âge. La commune fixe un taux, les autres entités également. En 1980 le taux de GRÂCES était de 8.57%, en 1992 de 10.21%, depuis 2012 de 18.88%

Depuis 2012 le taux est resté le même à GRÂCES.

La valeur locative a été multipliée par 3,10. En 1980 une taxe départementale est instaurée ainsi qu'en 1986 par la région jusqu'en 2002, (2.47%). En 1992 vient se greffer la taxe intercommunautaire, (3.54%) et en 2011 une taxe équipement, (0.197%).

ENQUÊTE PUBLIQUE

Extrait de l'arrêté Arrêté réglementaire n°2018/66
de Guingamp-PAIMPOL-Armor-Argoat Agglomération du 3 décembre 2018

Objet, date et durée de l'enquête publique et caractéristiques principales du projet :

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU de la commune de Grâces pour une durée de 32 jours consécutifs à partir du 7 janvier 2019 (8h30) jusqu'au 7 février 2019 (17h15) inclus.

Le présent projet de modification porte sur :

L'identification de bâtiments pouvant prétendre au changement de destination en secteur agricole (A) du PLU de Grâces.

Il concerne les pièces suivantes du PLU :

Ajout des bâtiments au rapport de présentation

Identification desdits bâtiments au règlement graphique

Permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Grâces selon le calendrier ci-dessous :

Lundi 7 janvier 2019, de 8h30 à 12h15

Samedi 19 janvier 2019, de 9h à 12h

Jeudi 7 février 2019, de 14h à 17h15

Dossier consultable sur le site internet de la Communauté d'agglomération (<http://www.cc-guingamp.fr/>)

AGENDA

Décembre

16	EMC	Marché de Noël
21	EMC	Spectacle : RPAM Relais Parents Assistantes Maternelles
31	EMC	Réveillon dansant

Janvier

5-6		Théâtre Grâces Multimédia
11	EMC	Vœux de la municipalité
13	EMC	Brocante :Vide ta chambre Parents d'élèves

Février

9	EMC	Repas St VALENTIN
16	EMC	Repas AS GRÂCES
23	EMC	CABARET ACL



FETE des ASSOCIATIONS :

Le vendredi 7 décembre, une cérémonie a permis aux 24 associations présentes à l'EMC, de recevoir petit cadeau de la mairie et de mettre à l'honneur un(e) de leurs adhérent(es) méritant(e) pour leur investissement personnel dans la vie associative. Puis elles ont pu partagé un moment de convivialité autour d'une galette saucisse.

BIBLIOTHEQUE

Nous vous rappelons les horaires :

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 11h à 12h et de 14h à 15h

Vendredi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Un service de portage de livres à domicile est disponible pour les adhérents moyennant un supplément de 5,50€

2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini ! *

Qu'est-ce qu'on attend pour jardiner au naturel ?

www.jardinaunaturel.org

IDEES CADREAUX : Artisanat divers, décorations de Noël, gourmandises de Noël, cartes de vœux ...

Dimanche 16 décembre 2018
10H00-18H00
Espace Multiculturel de GRÂCES

MARCHÉ DE NOËL

Concert à l'Eglise à 15h
Chorale « Les voix d'elles »

PRESENCE DU PÈRE-NOËL
TOUTE LA JOURNÉE

DIVERSES ANIMATIONS

- Spectacles avec les ânes (11H45 et 16H30)
- Balade en calèche
- Spectacles de marionnettes
- Maquillage pour enfants

Petite restauration
Crêpes - Riz au lait - Vin chaud
Vente de marrons et de gui

Comptez les oiseaux de votre jardin !
EN BRETAGNE

SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 JANVIER 2019

Toutes les informations sur :
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

Directeur de publication : LE GOFF Yannick
Responsable de publication : BRIENT Stéphane
Dépôt légal : novembre 2018 Tirage : 700

VIDE TA CHAMBRE !

Jeux, jouets, vêtements, livres,
matériel de puériculture

DIMANCHE 13 JANVIER
à partir de 9 heures



5€
LA TABLE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

GRÂCES Espace multiculturel

Pré-inscriptions par SMS au 06.62.30.46.12

Informations sur la page Facebook de l'APE

Organisé par l'A.P.E de Grâces